

YEŞİM SAĞLAM :

Bonjour, bon après-midi, bonsoir à tous. Bienvenue à cet appel du Groupe de travail des politiques consolidées d'At-Large, qui se tient le mercredi 22 février 2023, à 13 heures UTC.

Pour des contraintes de temps et étant donné la grande [inaudible], nous n'allons pas faire l'appel. Cependant, nous prendrons note des participants tant à travers zoom qu'à travers le téléphone.

Je vais dire les excuses que nous avons reçues, à savoir de Steinar Grøtterød, Alberto Soto, Alan Greenberg, Cheryl Langdon-Orr, Daniel Nanghaka, Satish Babu, Dave Kissoondoyal, et Claire Craig.

Du côté du personnel ICANN, nous avons Heidi Ullrich, Chantelle Doerksen, et moi-même Yeşim Sağlam qui va gérer cet appel.

Comme d'habitude, pour ces appels, nous avons des services d'interprétation en espagnol et en français. Les interprètes d'espagnol sont Marina et Paola, et sur le canal français nous avons Claire et Camila.

Comme d'habitude, nous avons un service de transcription qui est fournie pendant notre appel d'aujourd'hui. Je vais partager avec vous le lien pour que vous puissiez y accéder à travers la boîte de discussion de zoom.

Avant de commencer, un dernier rappel de bien vouloir dire votre nom au moment de prendre la parole pour la transcription, mais également afin que les interprètes puissent vous identifier.

Sur ce, je vais recéder la parole à Olivier. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Yesim, et bienvenue à tous à cet appel d'aujourd'hui du CCWG.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Nous avons un ordre du jour qui n'est pas très chargé cette semaine. Nous commencerons par les mises à jour des groupes de travail et des petites équipes, avec une petite mise à jour de l'équipe des génériques fermés. Sachant que les autres n'ont pas de grandes informations à partager cette semaine.

Par la suite, nous verrons une mise à jour des commentaires de politiques. À ce moment, Hadia Elminiawi nous présentera les déclarations en cours d'élaboration. Et suite à cela, nous discuterons de la planification d'At-Large pour l'ICANN 76, sujet que nous reprendrons et qui a déjà été abordé la semaine dernière. Puis nous aurons les divers, et ce sera tout.

Je ne sais pas si vous avez des ajouts ou des modifications à suggérer pour cet ordre du jour. Des ajouts ou des suppressions.

En l'absence de main levée, nous adoptons notre ordre du jour tel qu'il apparaît à l'écran en ce moment, et nous pourrions passer au point suivant ; le numéro 2 des points d'action.

Comme vous voyez, ils ont tous été complétés. Tout était lié soit à cet appel d'aujourd'hui soit au projet de document préparé par rapport aux deux procédures en cours pour la considération du CPWG, à savoir les mises à jour associées aux règles générales de génération d'étiquettes supplémentaires pour les références [inaudible] et la procédure proposée pour la sélection de chaînes de domaines de premier niveau pour usage privé. Et c'est tout.

Et je vois que Jonathan est là. Il va nous parler de préparation pour l'ICANN 76. Bienvenue Jonathan. Nous sommes tout cela.

Alors, l'ordre du jour a été adopté. Nous avons déjà passé en revue les points d'action. Il n'y a pas eu de commentaires jusqu'ici. Nous allons passer au point 3 qui portent sur les mises à jour des groupes de travail et des petites équipes.

Cette semaine, nous avons reçu les excuses des responsables des différents groupes. Il y a eu des progrès au niveau du CPR PDP, mais on

n'a pas de représentant de ce groupe qui soit là en raison de conflits de programmes entre nos appels et les appels de ce groupe-là. On a déjà eu ce type de conflit la dernière fois pour l'appel de l'ALAC.

Le PDP IDN n'a rien à informer cette semaine. Je ne vais pas tout lire. Le groupe dans lequel on a de nouvelles informations à partager est celui des génériques fermés. Et nous avons tous partagé avec vous. [Inaudible] Greg Shatan, Alan Greenberg.

YEŞİM SAĞLAM : Olivier a envoyé ses excuses. Et à ce que je vois, Greg n'est pas connecté.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Ah oui. J'étais en train de vérifier. Bon. C'était le seul groupe ayant des mises à jour à présenter, mais les responsables ne sont pas là. Bon. Passons donc tout de suite aux mises à jour concernant les mises à jour de politiques. Ce sera un appel très bref.

Si on verra par la suite Greg nous rejoindre, je sais qu'Alan a envoyé ses excuses

Donc passons au point 4. Chantelle Doerksen, Hadia Elminiawi, allez-y.

CHANTELLE DOERKSEN : Bonjour, Olivier. Alors, mise à jour très rapide avant que je cède la parole à Hadia pour qu'elle nous parle des : pour lesquelles nous avons reçu des commentaires dans le cadre du récapitulatif de la consultation publique.

Vous vous souviendrez que récemment, on a vu la ratification d'un projet de document qui n'est plus un projet, mais qui était le plan opérationnel et budget pour l'exercice fiscal 2024 et plan financier opérationnel pour l'exercice 2024- [2026].

Vous pouvez accéder à travers [inaudible] qui a été ajouté à l'ordre du jour. Rien n'a changé par ailleurs. On prévoit de nouvelles informations qui arrivent par rapport à la révision de la charte [inaudible], avec le rapport initial. Une révision [inaudible] des questions techniques. Et il y aura également un processus d'amendement de la charte de l'unité constitutive et du groupe de parties prenantes de la GNSO. Et voilà tout de mon côté, mais Hadia pourra nous parler un peu plus des procédures en cours. Merci.

HADIA ELMINIAMI :

Bonjour. Ici Hadia. À présent, nous avons deux procédures en cours. C'est ce que Chantelle vient de me dire. Toutes les deux sont en cours d'examen.

Tout d'abord, nous avons la procédure proposée pour la sélection d'une chaîne pour les domaines de premier niveau à usage privé. J'ai envoyé par e-mail un commentaire proposé. Ce commentaire est également disponible sur la page wiki, et Chantelle a par ailleurs créé un document Google sur lequel vous pourrez apporter vos commentaires.

En termes généraux, la procédure proposée porte sur une proposition d'IANA avec des chaînes candidates ayant été proposées, où chacun de ces ensembles de chaînes est considéré comme respectant les quatre critères ayant été définis par le document [SSAC] 113.

Donc, cette chaîne serait une étiquette DNS valide. Elle ne peut pas déjà être déléguée ailleurs dans la zone racine. La chaîne ne peut pas être similaire au point de porter à confusion avec un autre TLD déjà existant. Et il doit s'agir d'une [inaudible] relativement courte, mémorable, et ayant un sens. Si quatre critères doivent tout d'abord être validés.

Il y a certains points qui sont [inaudible] communautés d'utilisateurs de l'Internet, qui pourraient mesurer la similarité et la confusion différemment. Il y a également différents groupes de la population

ayant différentes opinions par rapport assez facile à retenir ou ce qui a un sens. Donc à partir de l'ensemble de chaînes candidates, un candidat préféré sera identifié à travers la délibération d'une équipe d'évaluations internes. Bien sûr, IANA pourrait demander le conseil d'experts pertinents pour informer son opinion, si besoin. Et une fois que la chaîne aura été sélectionnée, IANA publiera un document où la sélection sera « fondamentée ».

Après cela, il y aura une procédure de commentaires publics à propos des documents préliminaires sélectionnés. Mais la procédure ne demandera qu'à savoir si IANA a suivi la procédure. Mais il ne sera pas possible de faire des commentaires à propos de la chaîne [M].

Étant donné qu'une partie des critères utilisés pour déterminer quel devrait être cette chaîne utilise des points subjectifs qui pourraient varier entre différentes unités constitutives, il serait utile de permettre des commentaires sur les chaînes elle-même. Et ça permettrait un peu plus que la chaîne sélectionnée ou retenue soit utilisée.

En général, on essaie de ne forcer personne à utiliser des chaînes spécifiques. Même si l'IANA choisissait d'utiliser une chaîne spécifique aux fins privées, ça ne veut pas dire que qui que ce soit sera obligé à l'utiliser. À moins que les utilisateurs considèrent que cette chaîne est appropriée, ils pourraient ne pas l'utiliser.

Le commentaire de l'ALAC disait que notre proposition était que les commentaires-- qu'il soit possible d'envoyer des commentaires à propos des chaînes elles-mêmes, et non seulement à propos de la procédure. L'idée étend de pouvoir permettre aux utilisateurs d'envoyer leur avis par rapport à ce qui porte à confusion par exemple, ou ce qui y a un sens pour eux, ce qui est facile à retenir, les chaînes qui sont faciles à retenir parce qu'ils sont déjà très utilisés. Voilà ce que disait notre commentaire.

Je réitère, cela est disponible sur le document Google comme sur la page wiki et à travers l'e-mail que j'ai déjà envoyé. Je m'en tiens à cela et je me remets à vous pour voir si vous avez des questions.

Oui. Christopher, allez-y. Christopher, on ne vous entend pas.

CHRISTOPHER WILKINSON : Vous m'entendez ?

INTERVENANT MON IDENTIFIÉ : Oui. On vous entend.

CHRISTOPHER WILKINSON : Parfait. Donc je voulais reprendre un peu cette conversation sur la question qui a été posée.

D'abord, les échanges au niveau du chat entre John McCormac et Alfredo Calderón m'ont intéressé. Et ma question est: est-ce qu'il s'agit d'intérêts privés, d'une organisation privée ? Si c'était le cas, pourquoi est-ce que ce serait utilisé ? Est-ce que c'est différent d'un générique fermé ? Voilà la question.

HADIA ELMINIAWI : Oui. Un TLD privé et destiné à une utilisation interne. Donc, ce n'est pas destiné du tout à être utilisé au niveau de l'Internet public. Ce n'est pas destiné à être résolu de manière publique. Par exemple, des organisations peuvent utiliser. HOME ou autre, mais c'est destiné à être résolu d'une manière interne et non pas externe.

Le problème, c'est que certaines entreprises peuvent utiliser des TLD qui ont déjà été assignés ou qui ont déjà été délégués dans la zone racine, ou utiliser en TLD qui n'est pas encore dans la zone racine, mais qui pourrait l'être dans le futur. Donc les ccTLD vont au risque de se retrouver dans le monde extérieur et d'être résolu de manière externe. Et à ce moment-là, il pourrait y avoir des collisions de nom et des problèmes de sécurité associée à cela. Et de nouveau, je dirais que [si cela est résolu de manière externe dans ce cas-là].

CHRISTOPHER WILKINSON : OK.

HADIA ELMINIAWI : Donc, génériques fermés et en TLD qui est résolu non pas de manière interne, mais qui est résolu de manière externe. Ce n'est pas le cas ici. Mais ICANN ne peut pas obliger une organisation à utiliser ou à ne pas utiliser des chaînes qui ont été assignées pour leur utilisation privée. Mais on recommande d'appliquer cette règle.

CHRISTOPHER WILKINSON : D'accord. J'ai compris. Mais à ce moment-là, la question de John McCormac est cohérente. Et il me semble qu'on a de grands risques de collision. Mais bon, je laisse le groupe prendre la décision à ce propos. Merci.

HADIA ELMINIAWI : Merci, Christopher. Olivier, allez-y. Vous avez la parole.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Merci, Hadia, pour ces explications. Je voudrais juste ajouter que la raison-- ce qui explique, disons, tout ce travail réalisé par ICANN est le fait qu'il y a des risques de collision entre les espaces privés et les espaces publics. Et certaines organisations risquent de ne pas configurer correctement certains TLD. Et à ce moment-là, on risque d'avoir des problèmes au niveau d'Internet.

Mais bien sûr, le principal problème est .CORP et .HOME, qui ont été utilisés en général dans les entreprises pour créer des réseaux privés. Et c'est justement le problème qu'on a maintenant avec .CORP et .HOME.

Il y a d'autres TLD qui posent problème ici. Mais peut-être d'une manière moins grave. Et la stabilité du DNS ici est en jeu. Les noms réservés que les personnes peuvent utiliser pour ces réseaux privés font qu'il y a des demandes de TLD qui doivent être rejetées. Donc je

crois que c'est cela qu'on est en train d'analyser. Ce n'est pas vraiment le détail du travail qu'ils réalisent, mais je pense que c'est cela. En tout cas, c'est un petit peu comme pour le cas d'IPv6. Il y avait des cas avec des adresses qui étaient déployées dans le monde et il y a des adresses. C'est la même chose pour l'IPv4 et l'IPv6 ; des adresses locales et des TLD locaux qui ne doivent pas être utilisés de manière externe.

Une des questions que je voudrais poser, c'est ce que pense l'ALAC à ce propos. Parce que l'on voit que le choix des TLD sera fait par l'IANA, par les personnes responsables au sein de l'IANA. Et les consultations publiques ne seront pas liées au nom en eux-mêmes. Ce sera plutôt le processus qui sera vérifié pour la sélection du nom, pour savoir si c'est la racine correcte ou le processus correct pour le choix du nom. Donc ça limite vraiment la possibilité de faire des commentaires. Alors, est-ce que la communauté a une opinion à ce propos ? Est-ce que nous voulons ouvrir cette boîte de pandore ? Est-ce que l'on doit s'intéresser à cela, ou est-ce qu'on doit faire confiance aux responsables l'IANA pour s'occuper de cette question. Voilà. Ce serait ça la question.

HADIA ELMINIAWI :

Merci, Olivier, pour ce commentaire. Je me pose moi-même la même question. Est-ce que l'on doit faire un commentaire concernant les chaînes en elles-mêmes, ou bien est-ce que nous devons directement faire un commentaire sur le choix des chaînes en elle-même ou est-ce que cela n'est pas nécessaire ? Voilà. Bien. Donc, tout cela figure sur la page wiki. Et si vous avez d'autres questions, je suis à votre disposition. Est-ce qu'il y a des questions des commentaires ?

Christopher, allez-y.

CHRISTOPHER WILKINSON : J'ai posé une question dans le chat.

HADIA ELMINIAWI : Ah ! D'accord. Oui. Alors, votre question. Est-ce que les TLD privés vont s'appliquer aux IDN ?

Eh bien, oui. C'est possible ou pas. Donc ce sont des chaînes qui sont utilisées de manière privée, et peut-être que dans le futur d'autres chaînes pourront être ajoutées. Et peut-être aussi que des chaînes IDN pourront être ajoutées. Donc cela est possible. Je ne sais pas si cela va arriver. Ça, on ne le sait pas, par contre.

CHRISTOPHER WILKINSON : Parfait. Et bien, l'avenir nous le dira.

HADIA ELMINIAWI : Bien. Alors, qu'en pensez-vous ? Est-ce qu'on élabore un commentaire. ? Peut-être que nous pourrions faire une petite enquête auprès des participants ? Olivier, qu'en pensez-vous ? [Vous me permettez de le faire ?]

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Merci, Hadia. Oui. On pourra faire une petite enquête sur cet appel. Je ne vois personne le très très enthousiaste. Personne ne dit oui, il faut le faire, il nous faut le faire. Mais bon. On peut, si vous voulez, faire une petite enquête, un petit sondage. Je vois qu'il n'y a pas vraiment beaucoup de réactions concernant cela. Mais bon.

HADIA ELMINIAWI : D'accord. Est-ce que nous avons une opinion, au moins ? Bien. Je pense que nous allons décider de ne pas faire de commentaire. Et si vous êtes d'accord, nous ne faisons pas de commentaire. Si vous voulez, vous pouvez lever la main ou indiquer que vous êtes d'accord pour ne pas faire de commentaire. Vous pouvez l'indiquer dans le chat. Donc, je vois que tout le monde est d'accord. Parfait. Donc, nous avons un consensus.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Hadia, une petite chose. En général, à moins que quelqu'un veuille faire un commentaire, je dirais que notre position est « pas de commentaire ». Donc, je ne vois personne qui dit que nous avons besoin de faire un commentaire. Par conséquent, pour le moment, nous allons rester dessus. Pas de commentaire. Si quelqu'un change d'avis la semaine prochaine ou avant la semaine prochaine, si quelqu'un veut faire un commentaire, il suffira de faire une proposition est de nous l'envoyer. En tout cas, pour le moment, nous allons donc décider de ne pas faire un commentaire.

HADIA ELMINIAWI : Parfait, Olivier. Pas de commentaire. Christopher, vous avez écrit dans le chat que vous aviez un point de vue à propos du groupe de chinois, japonais et coréen. Est-ce que vous pouvez expliquer ?

CHRISTOPHER WILKINSON : Oui. Je suis d'accord avec Olivier. Et je ne veux pas continuer à tourner autour de ce thème, mais je dirais, à propos des caractères chinois, je crois que les mêmes caractères apparaissent dans différentes langues, avec différents sens. Et par conséquent, la possibilité ici de collision et de confusion existe. Et il peut y avoir ici des problèmes. C'est un secteur dans lequel le groupe d'IANA devra vraiment essayer de comprendre ce qui se passe. Mais c'est surtout pour l'utilisation dans certaines parties du monde qui ne sont pas vraiment représentées dans notre appel d'aujourd'hui. Donc peut-être qu'on va laisser cela pour d'autres participants ou pour le futur.

HADIA ELMINIAWI : Merci, Christopher. Nous devons nous souvenir que l'IANA va faire des délibérations et va travailler sur ce point avec les différents experts nécessaires, avec le SSAC, avec l'IETF et d'autres groupes. Bien. Merci. Donc la décision prise est de ne pas faire de commentaire.

Nous allons maintenant passer à notre prochaine période de commentaires publics, et il s'agit des règles de génération d'étiquettes

de référence basée sur des scripts. Et Satish a élaboré une déclaration. J'ai fait quelques modifications la concernant. Satish n'est pas là. Bill Jouris a aussi travaillé sur ce point. Satish n'est pas là parce qu'il est en voyage. Donc, est-ce qu'on peut mettre ce document-- est-ce qu'on peut afficher ce document sur l'écran s'il vous plaît ?

YEŞİM SAĞLAM : Je ne sais pas de quel document vous parler. Je ne sais pas quel est le lien sur lequel je dois cliquer. L'espace de travail ?

HADIA ELMINIAWI : Non. C'est un lien de documents de Google. Je vais moi-même poster le lien dans le chat.

YEŞİM SAĞLAM : OK. J'attends de le recevoir.

BILL JOURIS : Oui. Je crois que Hadia l'a partagé.

HADIA ELMINIAWI : Bill, je voudrais vous donner la parole, si vous voulez expliquer.

BILL JOURIS : Oui. Je viens juste de lire le document préliminaire il y a cinq minutes. Donc je ne sais pas très bien ce que je peux dire. La première préoccupation que je peux exprimer ici concernant le document proposé est : est-ce que tout est basé sur la zone racine et sur les LGR de la zone racine qui ont été élaborées pour les différents panels de scripts. Et ils ont tous été développés de manière spécifique sur les variants. Et ces variants s'appliquent seulement à la zone racine qui a été spécifié comme ayant toujours une révision manuelle des TLD proposés. Et par conséquent, les variants peuvent être très proches,

parce que cette révision manuelle va détecter les confusions. Ce qui peut ne pas être couvert par les variants. Et donc, utiliser cela dans les domaines de deuxième niveau dans lesquels il y a une révision manuelle, ça me paraît être une erreur.

Et je veux aussi dire que pour le panel de langue latine, on m'a demandé et on a recommandé différents critères pour des variants qui vont élargir le nombre. Et il n'y a pas de signe que cela soit reflété dans un document. Donc j'ai certaines préoccupations ici.

Et en outre, il y a des préoccupations concernant le document sur lequel Satish a déjà exprimé son opinion.

HADIA ELMINIAWI :

Merci, Bill. Alors comme vous le savez, il y a un EPDP sur les GTLD IDN en cours. Et le PDP sur les ccTLD IDN est également en cours. [Inaudible] travaille à la définition de politique pour les variantes. Dans le cas des politiques, comme peut-être dans le cas des SubPro, il a été décidé que les règles de génération d'étiquettes pour la zone racine seraient la seule source faisant foi [inaudible] des variantes IDN, des chaînes annotées et des chaînes en vrac.

Sébastien avait déjà soulevé des préoccupations par rapport à la chaîne Québec parce que la chaîne était [inaudible] en anglais et en français, étant donné qu'en français le premier « E » porte un accent aigu. Et il n'était pas possible de pouvoir attribuer cette variante en fonction de la règle de génération d'étiquettes pour la zone racine à ce que l'on voyait. Il se pourrait qu'il y ait d'autres cas similaires, comme dans le cas de Cancún, où le « U » s'écrit également avec un accent aigu. Alors le commentaire porte justement sur cette situation qui doit être abordée. Et il nous faut également différentes communautés pour pouvoir [exprimer] ces TLD.

Dans ce document, nous signalons également le cas de la chaîne Québec, où l'accent qui s'écrit sur le « E » représente une variante, une variante d'IDN, étant donné que la chaîne inclut un caractère non

ASCII. Par conséquent, ces questions peuvent être abordées le PDP et l'EPDP en cours actuellement.

Je vais m'arrêter là et je vais demander aux autres d'intervenir pour partager avec nous leur avis, leurs commentaires. Vous avez également le lien pour accéder au document ici. Donc, allez-y. Accédez y, et apportez-y vos commentaires.

Avez-vous des remarques à faire tout de suite là-dessus, ou des commentaires par rapport à cette déclaration qui a été proposée ?

Je ne vois pas de main levée. Mais je réitère. Vous avez le lien pour accéder au document. On pourrait également circuler ce document par e-mail. Mais le principal est que vous y réfléchissiez et que vous y apportiez vos commentaires, vos points de vue, pour que l'on puisse continuer à aller de l'avant avec l'élaboration de ce commentaire si vous voulez y participer.

Olivier, allez-y.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Merci. alors, Hadia, j'ajoute un commentaire par rapport au cas de .QUEBEC.

J'imagine qu'ils vont se pencher eux-mêmes sur ce cas-là. Merci.

HADIA ELMINIAWI : Merci beaucoup, Olivier. Le document, comme je l'ai dit, est disponible. Et vous avez la possibilité de faire des commentaires. On n'a pas beaucoup de temps. On a que jusqu'au 3 mars. Il vous reste une semaine. Donc allez-y et réfléchissez-y.

Je ne vois pas de main levée. Je n'entends pas non plus d'intervention [inaudible]. Je vais m'arrêter là. Et je vous recèle la parole Olivier. Merci.

Ou est-ce que Chantelle a d'autres ajouts ?

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Chantelle ?

CHANTELLE DOERKSEN : Non. Rien d'autre de mon côté. Merci.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Merci, Chantelle. Alors je viens de vérifier la liste des participants, et, à ce que je vois, Greg Shatan ne nous a pas rejoints. Et comme vous savez, Alan a envoyé ses excuses. Donc il ne nous reste plus qu'à passer au point suivant à l'ordre du jour, à savoir planification d'At-Large pour l'ICANN 76.

Et j'imagine que ça va nous prendre du temps, parce que Jonathan Zuck est de retour parmi nous et il va pouvoir nous présenter le travail de préparation pour cette importante réunion. Alors, à vous Jonathan.

Je sais que Chantelle collaborait également [inaudible].

JONATHAN ZUCK : Merci, Olivier. Merci de m'avoir invité. Je n'ai pas ma voix habituelle. Je suis toujours un peu malade. Mais Chantelle, est-ce que vous voulez présenter la partie administrative qui a été changée sur l'ordre du jour, sur l'emploi du temps ? Comme ça, on pourra après discuter avec [inaudible].

CHANTELLE DOERKSEN : Bien sûr, Jonathan. Alors, premier point. Nous vous rappelons que la semaine de préparation à la réunion ICANN de la semaine prochaine va [inaudible] entre lundi et mercredi. Enregistrez-vous pour y participer si vous ne l'avez pas encore fait.

Point suivant. Nous allons discuter aujourd'hui en profondeur la séance interne de l'At-Large qui va se pencher en profondeur sur le travail du SubPro. Et nous y reviendrons tout de suite.

[Si] nous avons des questions qu'a envoyées le Conseil d'administration à l'ALAC pour la réunion bilatérale à l'ICANN 76, à savoir que peut mieux faire le Conseil d'administration pour [inaudible] travail volontaire, et quelles sont les questions les plus urgentes qui n'ont toujours pas été mises en œuvre pour les utilisateurs finaux.

Puis nous allons donc devoir identifier quels sont les sujets d'intérêt pour les réunions bilatérales avec le Conseil d'administration. Et on doit les envoyer le 1^{er} mars. Donc, on n'a pas beaucoup de temps pour ce faire.

Puis nous avons la séance de la communauté At-Large qui serait une séance communautaire organisée par l'ALAC, qui portera sur les questions qui n'ont pas été conclues et le rôle de l'ODP. On attend toujours avoir la confirmation si le Conseil d'administration pourra y participer ou pas, parce qu'ils sont probablement en train de tenir une réunion bilatérale avec le [SSAC]. En tout cas, ce sera une bonne discussion.

Nous sommes en train de travailler également l'élaboration des points de discussion pour l'ICANN 76. Nous avons ajouté quelques points déjà avec les responsables thématiques des différentes pistes de travail et nous allons tous passer en revue lors de notre prochaine réunion en mars.

L'emploi du temps et l'ordre du jour de l'ALAC sont disponibles sur l'espace de travail d'At-Large pour l'ICANN 76. [Inaudible] ajouter [inaudible] à ce point sur notre ordre du jour.

Alors, à vous, Jonathan.

JONATHAN ZUCK :

Merci, Chantelle. Alors, nous avons présenté au Conseil d'administration des avis détaillés par rapport aux procédures pour des séries ultérieures. Et vous vous souviendrez qu'avant l'atelier du Conseil d'administration, nous avons tenu une correspondance avec eux pour leur rappeler de tout cela. Cela fait un mois à peu près. [Inaudible] récentes entre la GNSO et le Conseil, et nous et le Conseil, représentaient des dichotomies entre les différents choix par rapport au délai à prévoir pour ce travail.

Hier, lors de l'appel ALAC, on nous a dit que le Conseil d'administration considère l'élaboration d'une version alternative souple de la deuxième version, qui était la version des 18 mois, qui, à mon avis, n'était pas réaliste du tout.

Tout cas, il y a eu une grande différence entre la suggestion des cinq ans et les 18 mois. Alors, lorsque la semaine dernière, il y a eu une réunion avec le personnel de l'ICANN, il était clair que les principales priorités de Sally Costerton étaient de lancer la nouvelle série est de pouvoir mettre en œuvre le système d'accès aux données d'enregistrement du WHOIS.

Pour nous, le deuxième est une priorité. Le premier est un point sur lequel nous avons énormément travaillé. Mais je pense que dans l'ensemble, tout cela suggère que nous sommes en train de passer à ce que l'on pourrait appeler [inaudible] « négociatif » des discussions. C'est-à-dire [inaudible] au moment de signaler quels étaient les domaines d'intérêt pour les utilisateurs finaux individuels. Et nous nous sommes concentrés là-dessus, mais sans pour autant oublier de faire les recommandations par rapport à la nouvelle série. [Inaudible] les discussions et les recommandations de CCT ayant débouché de la révision de la CCT et la révision de SSR2.

Alors, avec cette deuxième question, je pense que le Conseil d'administration demandait [inaudible] [suivait « le » logique de limitation], si on pouvait leur indiquer ce que l'on aurait voulu voir, ce que l'on exige ou ce qui est pour nous une exigence absolue pour

qu'ils puissent se concentrer sur un point ou un autre point. Et pour nous, il faut évaluer quelles sont nos priorités afin que le Conseil d'administration puisse se concentrer surtout sur nos principales priorités. Et c'est ça l'objectif pour nous au court terme. [Inaudible] revenir sur les recommandations que nous avons déjà formulées par rapport à la nouvelle série et aux recommandations que nous avons soutenues [inaudible] la révision de CCT, et d'essayer de voir quelles sont nos priorités.

Nous avons déjà travaillé un exercice d'établissement des priorités, et c'était Cheryl qui a dirigé ce travail. Je pense que les informations qui ont résulté à partir de cette séance devraient être intégrées, mais la principale mission lors de cette réunion [inaudible] sera de revenir sur les recommandations pour essayer de définir quelles sont nos priorités et en informer le Conseil d'administration de sorte que l'on puisse leur permettre de répondre à nos besoins. Mais en contrepartie, on ne doit pas leur permettre de décider eux-mêmes des délais pour la nouvelle série.

Alors, je propose que la semaine prochaine nous tenions une séance pour conclure ce travail, et ce sera le principal travail qui nous occupera ce week-end en amont de la réunion ICANN 76. On se prépare pour la réunion bilatérale avec le Conseil d'administration à l'ICANN 76, où on devra aborder cela avec le Conseil d'administration.

Alors, je vais m'arrêter là pour voir si vous avez des questions ou des interventions à faire tout de suite. Je pense que c'est le plus grand travail que nous ayons à effectuer en ce moment. L'ALAC doit se préparer à négocier et à faire des compromis avec le Conseil d'administration par rapport à ce qui est nécessaire pour pouvoir passer [inaudible].

Pas de questions ? Bien. C'est clair. Je crois que ce sera tout. Ce sera l'ordre du jour pour cette séance. Nous pouvons-- je me demande un petit peu quelle est la meilleure manière, Chantelle, de partager avec les gens qui sont ici sur cet appel pour commencer à réfléchir à propos

de cette question. Est-ce que la recommandation du Conseil, ça pourrait être fait à travers la feuille de mise en œuvre ? Est-ce que c'est bien ? Qu'est-ce que vous pensez, Chantelle ? Quelle est la meilleure manière, le meilleur outil pour en discuter ?

CHANTELLE DOERKSEN : Je ne sais pas très bien. Je vais y réfléchir et je vais en discuter au niveau interne.

JONATHAN ZUCK : Oui. Je pense qu'il y a un nombre de différentes choses ici. Il faudrait faire le suivi. Et je crois que cette feuille, cette feuille Excel qui est organisée par le personnel du Conseil pourrait être un bon moyen. Est-ce qu'il y a des outils en particulier ? Il nous faut analyser cela de près, voir quels sont [les états] de recommandations, parce qu'il y a un processus qui existe depuis plusieurs années. Je crois que c'est important d'en parler avec le Conseil pour voir un peu comment nous avançons dans ce sens.

Sébastien, allez-y. Vous avez la parole.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci. Je m'excuse. J'ai été un petit peu en retard et je viens d'entendre la dernière partie de ce que vous venez de dire. Je crois que Cheryl n'est pas là, et je ne veux pas prendre la parole à sa place ou en son nom.

Mais nous avons travaillé dans le sous-groupe de l'[OFB] sur la priorisation. Alors il s'agit d'un outil qui est important, qui permet de tenir compte de toutes les recommandations. Nous avons une liste de différentes recommandations, y compris du CCT, de la SSR2, ATRT, etc.

Donc, ce que je suggère ici, c'est que vous en parliez avec Cheryl et avec moi-même si vous souhaitez.

Et puis, ma deuxième recommandation ici. Vous êtes un membre du Groupe de travail de l'ICANN sur la priorisation, et vous connaissez les outils qui sont mis en place. Donc ce serait intéressant aussi de connaître les résultats de ce groupe de travail concernant ce que vous dites.

JONATHAN ZUCK : Oui. Vous avez tout à fait raison, Sébastien. Je sais que Cheryl et vous-même travaillez dans ce groupe et sur cet outil qui a un très bon outil. Donc, c'est un outil que nous utilisons au niveau des efforts de priorisation de l'ICANN.

Eh oui, oui,. Je crois que nous allons avancer un petit peu, comme nous l'avons fait dans le cas du Conseil d'administration, et travailler avec différents groupes et dire qu'est-ce qui est vraiment essentiel.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Oui. Nous avons déjà indiqué-- fixé quelques priorités, non ?

JONATHAN ZUCK : Oui. Nous l'avons fait.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Nous n'avons pas besoin de recommencer, de reprendre tout cela au début. Nous pouvons tenir compte des discussions qui ont déjà eu lieu. Vous avez parlé de la prochaine série de TLD. Je pense que ce sous-groupe va se réunir bientôt et faire une mise à jour pour savoir où en est ce document. Je crois que ça fait deux mois qu'on ne se réunit pas. Donc, je crois que ce serait un outil utile pour l'ICANN 76, un outil dont on devrait tenir compte dans les discussions.

JONATHAN ZUCK : Merci, Sébastien. Est-ce qu'il y a d'autres questions ou d'autres commentaires ? Je crois que ce n'est pas la première fois que l'on a

cette conversation. Je vais en parler avec Cheryl. Nous allons voir les outils qui ont été créés et la façon dont on peut partager cela, et ensuite, nous vous le ferons-- nous vous ferons parvenir les résultats de cette conversation de façon à ce que vous sachiez où est-ce qu'on en est, comment l'utiliser, etc.

Donc, je crois que c'est important ici vu notre objectif.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Jonathan, si Cheryl peut être invitée à notre prochaine réunion du CPWG la semaine prochaine. Si on peut participer, ce serait bien. Sinon, je peux vous expliquer comment cet outil va être construit, comment il va être utilisé.

Et puis, deuxième point. Je crois qu'il y a une consultation du conseil de [l'OFB], qui a été fait à ce propos. Il y a eu une discussion qui a eu lieu pendant une heure. Donc, je vous propose de l'utiliser. Je crois que ce serait très utile.

JONATHAN ZUCK : D'accord. Merci. Je vais voir avec le personnel de l'ICANN pour voir comment nous pouvons utiliser cela et comment est-ce que cette équipe peut se réunir bientôt.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Je parlais aussi de la réunion de l'ICANN, puisque ce créneau devait être utilisé.

JONATHAN ZUCK : Ah oui, d'accord. Il y a eu la réunion de l'[l'OFB]. Et vous voulez dire pendant cette réunion ? Oui. OK. Donc, nous allons limiter cela entre l'aspect politique et la question liée aux finances. C'est une très bonne solution. Merci, Sébastien.

Donc, voilà. C'était la conversation, qui est une conversation qui continue, sur ce que le Conseil peut faire pour mieux tirer profit du travail des volontaires.

Je vais essayer d'écouter cette conversation. Et vous, Hadia et Olivier, qu'en pensez-vous ? Qu'est-ce que vous pouvez nous dire sur la discussion qui a eu lieu avec le Conseil ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Jonathan, je ne sais pas si nous sommes vraiment prêts à en parler avec le Conseil. Nous avons eu quelques commentaires. Il y a eu très peu de collaboration depuis le dernier appel. On peut peut-être recommencer la discussion cette semaine et voir un petit peu s'il y a des points sur lesquels il faut insister.

JONATHAN ZUCK : D'accord. Parfait.

Bien. Ça va être une partie importante des séances de l'ICANN 76 que nous avons. Peut-être qu'on peut regarder aussi les créneaux doubles pour la séance de [l'OFB], parce que je pense que ça va être une tâche importante qu'il va falloir réaliser pour participer à la construction de ce plan.

Olivier, allez-y.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, Jonathan. On pourrait aussi ajouter qu'il y a une discussion la semaine dernière concernant la façon dont le Conseil pourrait mieux tirer profit du travail des bénévoles. Il y a eu quelques mentions à ce propos de la part d'ALAC. Quelques recommandations. Mais la discussion qui a eu lieu la semaine [prochaine] concernant ce point-là, je dirais qu'une grande partie de tout cela dépend d'autres processus qui existent au sein d'ALAC. Mais il y a des conseils qui ont été fournis il y a quelque temps au Conseil d'administration et qui sont encore en

cours d'analyse. Donc, ce n'est pas parce que les recommandations d'ALAC n'ont pas été considérées comme importantes, mais on nous en a parlé la semaine dernière. Avri nous l'a dit.

JONATHAN ZUCK :

Merci, Olivier. Oui. Je pense que ce sont des recommandations qui ont été faites il y a quelque temps par une série de groupes qui existent depuis longtemps.

Mais dans le cas des procédures ultérieures, il s'agit d'un désaccord, je dirais.

HADIA ELMINIAWI :

Quand je pense aux questions urgentes liées aux utilisateurs finaux, questions en suspens, je pense quels sont les problèmes qui vont vraiment affecter les utilisateurs quand ils utilisent l'Internet, même sans savoir le nom de ce problème.

Et quand je pense à l'utilisation malveillante du DNS, je dirais que le fait de se sentir en sécurité sur l'Internet, le fait de pouvoir utiliser sa carte de crédit sur Internet ou d'acheter des services en ligne, tout cela, en toute sécurité, me paraît un point urgent. Même si les utilisateurs, si vous leur posez la question, ne savent pas exactement de quoi il s'agit, ils savent qu'ils veulent se sentir en sécurité sur Internet.

Donc quelle est la relation de tout cela avec l'utilisation malveillante du DNS ? Je crois qu'il faut l'identifier. Merci.

JONATHAN ZUCK :

Vous avez tout à fait raison, Hadia. Et vous avez raison. C'est un critère que nous utilisons en permanence. Donc, nous essayons de trouver une priorité absolue. Et je dirais que la complexité du thème lié à l'utilisation malveillante du DNS actuellement, c'est que nous avons commencé à travailler sur ce thème lors de l'ICANN [67]. Il y a

beaucoup de choses qui ont lieu et il y a différents groupes dans différents secteurs qui travaillent sur ce problème pour savoir quelles sont les caractéristiques les plus importantes dans le cadre de ce problème, voir ce que l'on peut faire. Mais vous savez que c'est difficile d'être réaliste de trouver des solutions dans les années à venir concernant tout cela.

Est-ce qu'il y a d'autres questions et d'autres commentaires à ce propos ?

Bien. Je vais en parler donc avec le personnel. Nous avons plusieurs choses ici à résoudre. Je vais essayer de résoudre cela et de voir comment nous pouvons travailler pour amener les gens à penser à cette question, et quelle est votre recommandation favorite At-Large. Quelles seraient les choses qui vous paraissent les plus importantes.

Amrita, allez-y.

AMRITA CHOUDHURY :

Merci, Jonathan. Je crois que l'utilisation malveillante du DNS est bien sûr un problème. Et l'achat des noms de domaine aussi. Donc les forces de l'ordre qui essaie de travailler avec la situation telle qu'elle est pour le WHOIS. On n'a pas accès encore au WHOIS. Alors est-ce que At-Large peut faire des recommandations auprès du GAC ? Est-ce qu'il y a des améliorations qui pourraient être faites pour faciliter le travail des utilisateurs et le travail des forces de l'ordre ? Je crois que c'est un point à considérer, parce que c'est un problème des utilisateurs finaux, finalement, d'avoir accès aux informations correctes.

JONATHAN ZUCK :

Merci Amrita. Je vais mettre [inaudible]. Je sais que le Conseil d'administration a identifié ces deux points-là comme étant des priorités. Je me demande si le système de divulgation SSAD, une fois qu'il aura été lancé, [inaudible] remises à une prochaine série, ou ce sont des priorités vraiment.

Avri ?

AVRI DORIA :

Bon. Je pense que si on travaillait sur ces deux points-là en parallèle, l'utilisation malveillante du DNS comme sujet en général fait partie des aspects liés à la nouvelle série dont nous devons nous occuper. Mais ça ne fait pas nécessairement partie de ce que nous incluons aujourd'hui dans les travaux du [RSSAC]. Ce sont des points de travail et des priorités parallèles, mais les deux sont des priorités qui sont assez hautes sur la liste.

JONATHAN ZUCK :

Oui, c'est ce que j'avais compris moi-même. Et je pense que ce que Amrita soulève, c'est de savoir si ça devrait faire partie du travail ou pas.

Si nous formons cette opinion, eh bien, il faudra l'exprimer. C'était ça que je demandais aussi. Merci.

Y a-t-il d'autres questions ou commentaires ?

D'accord. Merci. Nous continuons à travailler sur ces sujets. Et sur ce, je vais maintenant céder la parole à Olivier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Merci, Jonathan. Ici, Olivier. J'étais en train de consulter la liste des participants. Et on ne peut pas revenir au point 3 à l'ordre du jour. S'il n'y a personne pour le présenter. La semaine prochaine, nous aurons l'occasion de revenir sur tout ce qui n'a pas été abordé cette semaine. Et ça nous amène au point 6 sur notre ordre du jour des divers.

Je ne vois pas de main levée. Non. Personne pour l'instant. Alors, parlons de la prochaine réunion qui se tiendra la semaine prochaine. Et ce sera bien sûr la semaine de la réunion de préparation à l'ICANN. Il y a eu certaines personnes qui ont dit qu'il y avait des conflits avec certaines séances de la semaine de préparation à la réunion de

l'ICANN, et qu'elles ne pourraient donc pas participer à notre prochaine réunion. Mais voyons cela.

YEŞİM SAĞLAM :

Merci, Olivier. Oui. Effectivement, la semaine prochaine sera la semaine de préparation à l'ICANN 76, ce qui veut dire que l'on n'aura pas non plus de service d'interprétation comme d'habitude. Et nous ne pourrons pas tenir l'appel à 19 heures UTC, parce que nous tenons à éviter des chevauchements avec le séminaire de mise à jour des politiques qui se tiendra à 18 heures UTC mercredi prochain. Notre suggestion est donc que l'appel de la semaine prochaine se tienne à 13 heures UTC, comme cette semaine.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND :

Merci beaucoup. Alors, 13 heures UTC. On n'a pas le choix. Je sais que pour certains, il ne sera pas possible de venir étant donné leurs fuseaux horaires. Mais ça nous permettra quand même de nous réunir. Ce sera un appel bref. Que nous ayons ou pas de mise à jour, on aura peu de temps. Mais on aura plus d'activité juste avant cela. Hadia, autre commentaire à faire, autre sujet abordé avant de conclure l'appel ?

HADIA ELMINIAWI :

Non. Rien de mon côté, merci.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND :

Très bien. Alors merci à tous d'avoir participé à notre appel d'aujourd'hui. Merci aux interprètes et aux scribes en temps réel. Souvenez-vous qu'au moment de fermer la salle de zoom, vous allez devoir répondre à quelques questions sur le service de transcription. Donc, c'est tout pour cette semaine. Ayez une bonne semaine. Bonne soirée, bon après-midi, bonne nuit.

YEŞİM SAĞLAM :

Merci à tous. L'appel est désormais levé. Au revoir.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]